



Monsieur le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire  
Monsieur le Ministre de la Cohésion des Territoires

**OBJET :** Action publique 2022  
**Ref :** VT/2017-38

Messieurs les Ministres,

Le gouvernement a lancé le chantier "Action Publique 2022".

Ses contours ont été précisés par le premier Ministre, le 26 septembre 2017 dans sa circulaire N°5968/SG.

La transformation de l'action publique est une priorité de l'action du Gouvernement.

Dans ce but, le programme «Action publique 2022 » poursuivra trois objectifs prioritaires :

- L'amélioration de la qualité des services publics, en développant la relation de confiance entre les usagers et les administrations, et en travaillant prioritairement sur la transformation numérique ;
- Un environnement de travail modernisé pour les agents publics en les impliquant pleinement dans la définition et le suivi des transformations ;
- Accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques avec un engagement ferme : réduire de trois points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici 2022.

La CFDT de vos ministères, soucieuse de la qualité de vie au travail des agents et de celle du service rendu au public, souhaite vous rencontrer afin que vous nous présentiez les feuilles de route des MTES et MCT.

Nous avons été reçus par la DSAF le 21 novembre 2017, pour ce qui concerne les agents en DDI. Nous souhaitons avoir le même niveau d'information en ce qui concerne les agents sous la responsabilité de vos ministères.

Nous pensions avoir des informations lors du CTM du 15 décembre, celui-ci étant annulé, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir en audience dès le début de l'année 2018.

Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

La Secrétaire générale de l'UFETAM CFDT



Véronique THYS

Copies : Mme ENGSTRÖM  
M. CLEMENT  
Mme TEBOUL  
M. LESUEUR